

SANTÉ.

Un climat salubre, un genre de vie uniforme, des heures réglées pour le repos, une nourriture saine, un travail assidu, des amusements variés : tels ont été les moyens employés pour assurer aux élèves cette santé florissante dont ils ont toujours joui ; et l'expérience a démontré que ces moyens ont eu les plus heureux résultats. Nous ne saurions trop remercier la Divine Providence de nous avoir préservés, jusqu'à ce jour, de ces épidémies parfois si désastreuses pour les maisons d'éducation.

LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

que nous avons adopté repose sur ce principe : " La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse." La véritable éducation consiste dans un juste développement des facultés morales, intellectuelles et physiques. Tout système qui rejette ou qui néglige l'usage d'un de ces trois éléments nécessaires pour former le cœur, l'intelligence, et développer les forces physiques, doit être considéré comme essentiellement défectueux et ses résultats, quels qu'ils soient, sont malheureusement incomplets.

De nos jours, la partie la plus ordinairement négligée est la partie morale. Les admirateurs passionnés de la science sont trop enclins à oublier, sinon à nier tout-à fait, que leur divinité n'est après tout que la servante de la Religion ; et trop souvent, hélas ! l'on révere comme des hommes accomplis ceux qui ne possèdent qu'une vaine science, et qui ignorent virtuellement toute connaissance des grandes destinées de l'homme d'après les enseignements sublimes de la foi.

Convaincus de la fausseté de toute éducation de laquelle est banni le culte de Dieu, l'on apporte une attention toute spéciale à la culture de cette science seule vraiment excellente. L'on s'efforce non seulement d'inculquer une connaissance vraie et solide des dogmes de notre sainte religion, mais surtout d'implanter et de développer dans le cœur ces habitudes de vertu qui sont le plus bel ornement de la jeunesse chrétienne.

DÉPENSES.

Le but principal de la fondation du Collège Saint-Joseph était d'offrir à la jeunesse catholique du Nouveau-Brunswick l'avantage de suivre un cours d'étude régulier, à des conditions